



Association des Intérêts de Vessy
Case postale 23
1234 Vessy
www.aiv.ch

La Poste
Att. M. Roberto Cirillo, Directeur général
Wankdorffallee 4
3030 Berne

Vessy, le 22 juin 2020

Concerne : fermeture des offices postaux de Vessy / Veyrier

Monsieur le Directeur général,

Jusqu'à votre arrivée, la politique de La Poste concernant les offices postaux était de réduire leur nombre autant que possible. Dans le cadre de cette restructuration, il avait été décidé de supprimer un des deux offices postaux de notre commune de Veyrier (1234 Vessy ou 1255 Veyrier), à savoir celui de Vessy.

Cette volonté de fermeture a soulevé de nombreuses oppositions : un postulat daté du 5 décembre 2017 et un deuxième daté du 18.06.2018, les deux acceptés à l'unanimité par le conseil municipal de Veyrier, une intervention de notre Conseil administratif auprès des responsables de la région Lac Léman Ouest et enfin une pétition, signée par 3'774 personnes (sur une commune de 11'000 habitants !) envoyée toujours aux responsables de la région Lac Léman Ouest le 30 août 2018, ceci sans compter les nombreux échanges de courriers (par ex. ceux du 29 novembre 2017 annexé). Les réponses de vos services ont toujours été dilatoires quant au maintien ou non de nos deux offices postaux.

Au vu de ce qui précède, la décision de La Poste, prise après votre arrivée, de stopper ces fermetures ne peut que rencontrer l'approbation de notre association, celle des habitants de notre commune, ainsi que celle de nos autorités politiques communales et cantonales.

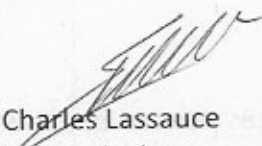
Après les élections communales du mois de mars 2020, notre nouveau Conseil administratif a pris ses fonctions le 1^{er} juin. Une de ses priorités est de reprendre contact avec vos services afin de réaffirmer à nouveau la volonté de toutes les autorités politiques et de la population veyrite de maintenir nos deux offices postaux.

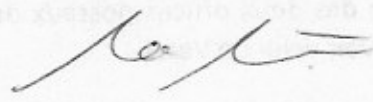
Au vu de la topographie de notre commune (centre du village desservi par l'office postal 1255 Veyrier et la zone villas, ainsi que le nouveau projet des Grands Esserts qui prévoit 1'300 nouveaux logements, desservis par l'office postal 1234 Vessy), nous sommes convaincus que le maintien de ces deux offices postaux n'est pas un simple luxe ou une commodité, mais qu'il répond aux besoins réels de notre population, ainsi que celle des communes avoisinantes comme Troinex qui a déjà vu fermer son seul office postal.

En tant qu'association d'habitants de Veyrier, il est de notre devoir de s'assurer que la qualité de vie de notre commune ne soit pas péjorée par des décisions, comme celle de vouloir fermer l'office postal de Vessy), prises pour ces considérations purement économiques.

Dans ce sens, copie de la présente est envoyée (sans annexes) au responsable de la Région Lac Léman Ouest ainsi qu'à notre Conseil administratif. Nous sommes convaincus que les discussions qui vont s'engager entre nos responsables politiques et vos services permettront de vous convaincre de la nécessité et de la logique de maintenir ces deux offices postaux.

Tout en vous félicitant de votre nomination, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, nos salutations les meilleures.


Charles Lassauce
Vice-président


Max Müller
Président

- Annexes :
- Lettre de l'AIV du 29 novembre 2017
 - Lettre de l'AIV du 30 août 2018
 - Postulat du Conseil municipal du 19 juin 2019